

D'UN MOIS À L'AUTRE

On parle du Lac Saint-Jean depuis longtemps et on en parlera encore probablement longtemps. Aujourd'hui ce sont ses titanesques barrages qui sont le point de mire du monde entier et demain ce seront ses immenses industries. Entre nous, il était temps que l'on cessât un peu de parler de cette région autrement que pour vanter la saveur et la grosseur de ses bleuets.

Tout le monde donc en parle, même ceux qui ne le connaissent pas, qui n'y ont jamais été. Il y aurait même, au sujet de cette région privilégiée du Haut-Saguenay, des cas de télépathie vraiment remarquables. Ainsi, pensons au Barrage du Lac Saint-Jean et aux présentes conséquences qu'il exerce sur les terres qu'il doit inonder et lisons les premiers chapitres du "Barrage", le nouveau roman que le grand romancier français Henry Bordeaux publie actuellement dans la Revue des Deux-Mondes et dites-nous s'il n'y a pas là un cas tout à fait extraordinaire de télépathie. Pendant que l'on assistait, ici, à la "tragédie du Lac Saint-Jean", l'auteur de tant de beaux drames des Alpes françaises écrivait une histoire qui, dès les premiers chapitres, affabulation en moins, semble un décalque parfait de ce qui se passe au pays de Maria Chapdelaine.

Les habitants de Vallon-le-Vieux, dans les Alpes, vivent heureux sur les terres de leur petit village qu'ils cultivent avec amour. Surviennent des messieurs qui représentent une puissante compagnie d'énergie électrique et qui annoncent qu'ils vont capter par un barrage les eaux bouillonnantes des capricieux rapides de la rivière Capucine qui traverse le village. Il s'agit d'alimenter pour une large part le réseau des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée et peut-être, en fin de compte, de suppléer à l'insuffisance des centres électriques qui éclairent Paris. Mais Vallon-le-Vieux doit être inondé, noyé complètement. En échange, les gens de la Compagnie promettent aux habitants comme indemnité de les loger dans une petite ville modèle qu'ils édifieront tout près de là et qui s'appellera Vallon-le-Jeune. La proposition est alléchante on ne peut plus.

Mais les gens de Vallon-le-Vieux protestent, maire en tête, et refusent les offres qu'on leur fait, sous prétexte qu' "on avait toujours habité Vallon-le-Vieux". Ils ne peuvent réaliser ce crime que l'on veut commettre, disent-ils, "contre les pierres". Dans le tohu-bohu des réflexions qui "houlent" dans tout le village, on entend parmi les protestations les plus énergiques la voix de l'abbé Berger, pasteur du village, qui dit : "Ici, ou là, les hommes sont les hommes. Ce ne sont pas les demeures qui importent ni les corps, mais ce qui se cache dedans : les âmes."

Cependant à toutes les promesses, à toutes les tentatives d'adoucissement, le maire et les plus anciens habitants

de Vallon-le-Vieux demandent à leur député, à leur sous-préfet, à leur curé : "Il y a une loi? ... Une loi qui permet de noyer notre village, un vieux village d'il y a bien longtemps? ..."

Et l'on répond : — c'est le sous préfet qui parle : "Pas une loi... un décret d'utilité publique. Cela revient, d'ailleurs, au même. Vallon-le-Vieux doit se sacrifier au bien supérieur de la communauté, aux nécessités du transit de la lumière."

Plus tard, le sénateur de l'arrondissement dira au maire qui proteste toujours : "On ne peut pas empêcher les gens d'inventer. Et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est la loi."

Un autre personnage du roman, Nicholas Hagard, semble avoir le dernier mot quand il dit après avoir contourné les vieux murs de sa demeure vieille de plusieurs siècles et s'être arrêté au bord du torrent de la Capucine qui mène, près de là, un "vacarme égal et monotone". Il pense : "La coupable, l'ennemie était là. On se bat contre un homme ; on ne se bat pas contre un torrent capté par une volonté humaine." Et, "avant la bataille", dit le romancier, "Nicholas Hagard connut la défaite."

Et allons donc maintenant, ici, nous battre contre la Grande Décharge...

*
* *

"L'année ne sera pas très bonne pour la chasse aux animaux à fourrure", nous dit-on, à cause de l'abondance des renards.

Quoiqu'il en soit, la perdrix est extraordinairement rare et si l'on connaît les habitudes carnassières de Maître Renard, on sait qu'il l'excelle à pourchasser, dans les taillis, avec les allures vives et mesurées d'un ardent "pointer", les perdrix, la perdrix des bois francs ou la perdrix des savanes, notre délicieuse gélinotte. De même, le renard est d'une habileté extraordinaire à capturer les petits rongeurs qui produisent également d'excellentes fourrures, comme l'on sait. Ne raconte-t-on pas que les vieux renards savent très poliment éconduire hors du bois les chiens de chasse les plus féroces qui viennent les relancer?

Donc, cette année, c'est le renard qui tient le haut du pavé... des forêts québécoises, si l'on nous permet cette expression. La perdrix, en ce qui regarde le gibier à plumes, est à peu près absente de nos bois.

Du côté du gibier à poil les petits rongeurs manquent, ayant fui devant les renards, comme nous venons de le dire. Quant au gros gibier, l'orignal et le chevreuil se présentent au fusil du chasseur d'une façon assez normale,